

Les bourses et aides versées par les Crous

Publié le 28 août 2026, Mis à jour le 28 août 2026
Catégorie(s) : Communiqué de presse



**EN CETTE RENTRÉE, LE RÉSEAU DES CROUS VERSE LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX ET AIDES AU MÉRITE À PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS D'ÉTUDIANTS. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES SERVICES SOCIAUX DES CROUS ACCOMPAGNENT LES ÉTUDIANTS SELON LEURS BESOINS.
LA BOURSE DE SEPTEMBRE VERSEE DES LA FIN AOÛT**

Afin d'accompagner les étudiants en période de rentrée, les Crous assurent une première mise en paiement de la bourse sur critères sociaux le 26 août (compter ensuite 1 à 7 jours de délai bancaire). Les Crous assurent ensuite des nouveaux paiements chaque semaine, afin de prendre en compte les nouveaux dossiers finalisés (inscription confirmée dans le supérieur, dossier complet) et d'accompagner au plus vite les étudiants concernés.

CHIFFRES CLÉS

955 000 dossiers sociaux étudiants (DSE) déposés au 24/08/26

100 % des dossiers déposés avant le 31 mai ont été instruits

335 000 étudiants recevant leur première mensualité dès le 26 août

Les bourses et aides versées par les Crous

Publié le 28 août 2026, Mis à jour le 28 août 2026
Catégorie(s) : Communiqué de presse

2,41 Mds euros de bourses versées en 2025

288 assistants et assistantes sociales au sein des Crous

240 000 rendez-vous avec les services sociaux des Crous en 2025

CE QU'IL FAUT RETENIR

La bourse, principal soutien de l'Etat

La bourse sur critères sociaux permet d'apporter un soutien financier adapté à la situation de chaque étudiant. Pour l'année universitaire 2026-2027, les montants annuels versés sur 10 mois vont de 1 454 euros à 6 335 euros selon l'échelon. En 2025, 668 284 étudiants bénéficiaient d'une bourse du MESRE.

L'aide au mérite versée dès septembre

Pour la première année, l'aide au mérite est versée sur 10 mois (et non 9), dès le mois de septembre (et non octobre). Les étudiants concernés percevront 90?euros par mois. En 2025, plus de 46 000 étudiants bénéficiaient d'une aide au mérite.

Un seul numéro pour contacter les Crous

Le réseau des Crous met à disposition des étudiants un numéro unique afin de répondre à toutes leurs questions? :

09 72 59 65 65.

Des aides spécifiques en cas de besoin

Les services sociaux des Crous peuvent octroyer des aides spécifiques après analyse de la situation de l'étudiant et pour répondre à des situations d'urgence.